

VIVRE À CROIX

OUVERTURE DES JARDINS
MALLET-STEVENSON

N°156 - AVR 2016

BUDGET 2016 :
LES FINANCES VONT BIEN !

Ville de
Croix
Engageons l'avenir



Je tiens tout d'abord à témoigner ma sympathie au peuple belge et lui exprimer la solidarité des Croisiens. L'actualité du mois de mars est marquée traditionnellement dans les communes par le vote du budget. Il n'y a pas de routine en la matière !

Chaque exercice compte et celui-ci est tout à fait particulier : **nous mettons fin à l'emprunt toxique qui a tant perturbé les finances de la ville depuis sept ans, nous baissons les impôts des Croisiens de 4%, nous baissons les indemnités du maire et de la première adjointe, nous contrôlons toujours plus les dépenses.**

Il n'y a pas de raisons de cacher notre satisfaction face à cette situation financière.

Dans le contexte très difficile que nous avons connu, face au désengagement répété de l'État, nous maintenons le cap à Croix !

Que d'efforts de la part de tous ! Je tiens à remercier les élus et les services qui ont mis en œuvre cette politique de resserrement budgétaire et, en particulier, Alain Gougenheim, Adjoint aux finances dont l'expérience, la connaissance et la ténacité ont éclairci l'horizon. Je remercie les Croisiens pour leur patience. Avec cette baisse des impôts, nous leur rendons un peu de leur contribution. En dépit de ces contraintes financières, nous avons su maintenir un niveau de fonctionnement et d'équipement performant. Preuve en est l'ouverture en ce mois d'avril des jardins Mallet - Stevens, un nouveau site de loisirs et de promenade remarquable. En mai, nous lançons « Place aux jeunes », une fête à laquelle, je l'espère, beaucoup répondront présents.

Dans un autre domaine, nous accueillons une nouvelle adjointe, Fanny Block qui va ajouter à ses missions concernant la propreté et le développement durable, la gestion des espaces verts.

Notre ville est active, dynamique. Soyons en fiers.

Régis CAUCHE
Maire de Croix

Conseiller Métropolitain Délégué
Conseiller Départemental du Nord

SOMMAIRE

PAGE 4 /	RETRO
PAGE 5 - 7 /	DOSSIER BUDGET 2016
PAGE 8 ET 9 /	LES JARDINS MALLET-STEVENSON
PAGE 10 ET 11 /	URBA
PAGE 12 /	INFOS
PAGE 13 /	DÉMOCRATIE
PAGE 14 - 15 /	ECO
PAGE 16 /	SOCIO
PAGE 17 /	EDUC
PAGE 18 /	PROPRETÉ
PAGE 19 /	INFO ZONE BLEUE
PAGE 20 /	PORTRAIT
PAGE 21 /	SPORT
PAGE 22 /	JEUNESSE
PAGE 23 À 25 /	À VENIR
PAGE 26 /	POLITIQUE

Directeur de la publication :
Régis CAUCHE, maire de Croix

Rédaction en chef / rédaction :
Sylvie BECK - Directrice
Blandine DEVULDER - Responsable

Photographe :
Thibault LIBBRECHT / Archives

Régie publicitaire :
Groupe BUCEREP
Tél. 05 61 21 15 72

Conception - Réalisation :
Sébastien NOTREDAME

Impression :
Impression Directe, 61/63, Avenue
de la Fosse aux Chênes - 59100
Roubaix-Tél. 03 28 09 96 76





« DES ANNÉES 60 À NOS JOURS... » - LE 1^{ER} MARS

Tel était le thème du spectacle « les nouvelles stars », la troupe formée par les résidents de Van Gogh.



OPÉRATION JUNICODE - DU 23 AU 29 FÉVRIER

Le code de la route enseigné aux élèves de CM1 et CM2



CARTE BLANCHE AUX PROFESSEURS - LE 26 FÉVRIER

Les professeurs du conservatoire ont donné leur traditionnel concert annuel en l'église Saint-Martin.



SPECTACLE DES AÎNÉS - LE 21 FÉVRIER

Les Croisiens et leur famille ont assisté à une création originale de la ville mélangeant les arts.



REGARDS CROISÉS SUR LE BUDGET 2016

Déjà lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et, surtout, lors du vote du budget en séance du conseil municipal du 31 mars, Alain Gougenheim, Adjoint aux finances et moi-même avons pu, au nom de l'équipe municipale, annoncer de bonnes nouvelles quant à l'état des finances de Croix.

La ville est en bonne santé !

Au bout de sept années à la tête de cette commune, j'ai eu le sentiment que ce budget 2016 était le meilleur qu'il m'ait été donné de présenter ! En effet, dès 2009, à mon arrivée, la prise en compte des emprunts toxiques existants a été un dossier lourd, douloureux et empreint de risques. Après le rapport de la chambre régionale des comptes de 2013 qui saluait le redressement remarquable des comptes de la ville, le document reçu le 11 février dernier qui notifiait l'attribution d'aides pour le remboursement anticipé des contrats de prêts structurés à risque est le plus agréable que j'ai reçu. Désormais, les Croisiens sont libérés de cette épée de Damoclès qui pesait sur leur tête.

J'ai une pensée particulière pour l'équipe municipale du mandat précédent et en particulier pour Daniel Caes. Malgré les contraintes, nous avons toujours trouvé les moyens de régler ces dossiers financiers sensibles et maintenir un bon niveau d'activité et d'investissement. Qu'il s'agisse de propreté, de sécurité, d'éducation, de services à la personne, les élus et les services ont mis en place des dispositifs performants. La lecture du nouveau budget prouve notre intention de continuer.

Régis Cauche.

7ans ! Il aura fallu 7 longues années pour se débarrasser des emprunts « toxiques » de la ville de Croix.

En 2009 lors des élections municipales, 85% de la dette de notre ville : 18 millions d'euros étaient indexés sur la Livre Anglaise ou le Franc Suisse. Des banques peu scrupuleuses avaient su, alors, placer des produits dangereux auprès de centaines de collectivités en France, leur faisant miroiter des gains immédiats, oubliant de mentionner les risques énormes à venir.

Nous avons renégocié âprement ces dettes pour échapper au risque majeur qu'elles faisaient peser sur l'avenir de notre ville.

Si, en quelques années nous avons pu ramener à des taux fixes 13 millions d'emprunts, c'est seulement ces dernières semaines que les 5 derniers millions dus à DEXIA ont pu être sécurisés dans des conditions honorables.

Heureusement, de 2009 à 2016, nous avons banni tout nouvel emprunt, remboursé régulièrement la dette et assaini la gestion municipale, retrouvant les moyens d'investir et d'améliorer les services aux Croisiens.

Cette politique prudente nous permet aujourd'hui d'annoncer une baisse des impôts locaux de 4% quand tant de villes augmentent les leurs.

Nous rendons aux Croisiens ce qui leur appartient et ainsi respectons notre engagement : servir l'intérêt de tous, préparer l'avenir des jeunes générations et assumer avec sérieux et rigueur le mandat que vous nous avez confié.

Alain Gougenheim.

BUDGET 2016

VOTE DU BUDGET 2016 :

Le vote du budget 2016 démontre une réelle amélioration des finances locales en dépit d'un contexte national de plus en plus contraignant.

BAISSE DES RECETTES

En effet, la baisse de la dotation globale de fonctionnement, imposée par l'État, obère cette année encore le budget primitif. C'est près de 490 000 € de baisse en recettes, soit 2% des recettes réelles totales.

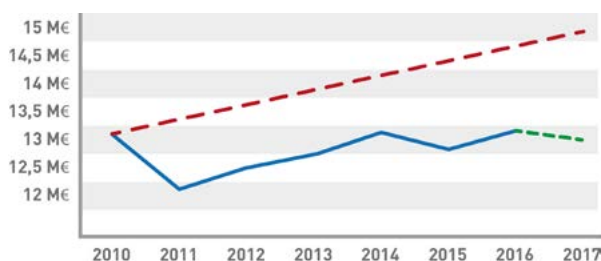
BAISSE DES DÉPENSES

Comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessous, des efforts considérables ont été portés.



Moins 1,6% de frais de masse salariale sont à noter entre 2015 et 2016, cela représente une baisse de 210 000 €. Ce résultat est le fruit

de la rationalisation des postes en mairie, entamée en 2009 (voir schéma ci-dessous), permettant de concilier la qualité du service rendu et les moyens qui y sont affectés.



évolution de la masse salariale : simulation sans gestion active de la masse salariale (rouge), masse salariale réalisée (bleue), projection (vert).

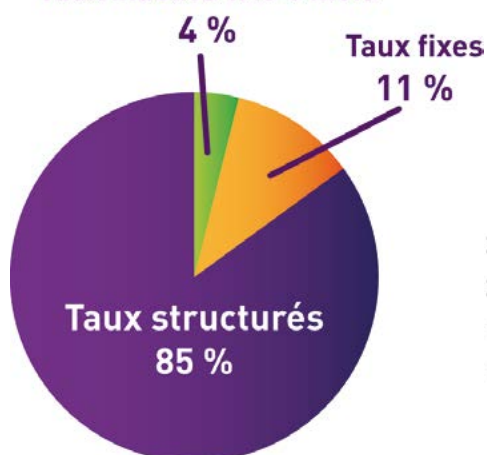
Au total, ces efforts permettent ainsi de diminuer de près de 6% les dépenses réelles de fonctionnement alors que les recettes réelles augmentent d'à peine 1%.

VOS IMPÔTS DIMINUENT

Ce faible dynamisme des recettes est en partie dû à la diminution des dotations mais également à la réalisation d'un objectif auquel la municipalité est attachée : une baisse de vos taxes d'habitation et de fonciers non bâtis. **Ces deux taxes seront diminuées de 4% cette année** permettant à l'ensemble des Croisiens d'être assujettis à une pression fiscale plus proche de la moyenne des communes de la métropole.

La taxe d'habitation s'élève désormais en 2016 à 34,48%, contre 35,92% ces cinq dernières années.

Taux indexés TAG 3 mois



**COMPOSITION DE LA DETTE
AU 31 MARS 2008**

ENCOURS DE DETTE



RÉELLE AMÉLIORATION DES FINANCES

IL N'Y A PLUS D'EMPRUNTS TOXIQUES

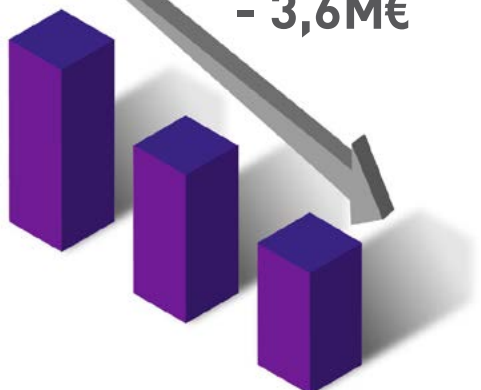
Par ailleurs, la commune s'est libérée de son dernier emprunt structuré en ce début d'année 2016. Ce dernier représentait plus de 32% de l'encours de dette total de la commune. Désormais, aucun emprunt structuré n'est présent dans l'encours de dette de la Commune.

Malgré une indemnité de sortie de 11 112 000 € en plus des 5 millions d'euros de capital de dette restant dûs, exigés par notre créancier, nous passons désormais d'un taux d'intérêt de 24% à 1,18% (pour 9 020 000 € de capital de dette) et 3,19% (pour 5 millions d'euros de capital de dette). Au sein de ce refinancement, l'État (via un fonds de soutien) participe à hauteur de 57% au remboursement de cette indemnité de sortie, permettant à la commune de supporter moins lourdement le refinancement de l'emprunt structuré, jusqu'alors très pesant pour les finances de la ville.

DOTATIONS DE L'ÉTAT

2013 - 2016 :

- 3,6M€

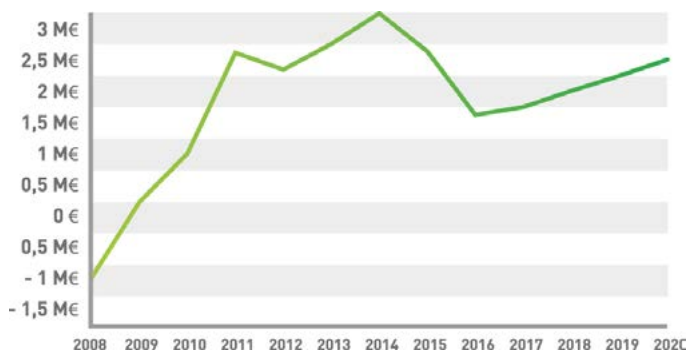


Globalement, la commune affine au plus juste ses postes de dépenses et de recettes. Cette année, il a ainsi été possible de maintenir un niveau de service de grande qualité, de préserver les investissements indispensables au bon entretien de notre ville et à notre cadre de vie, de diminuer la taxe d'habitation tout en visant une santé financière satisfaisante.

GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

S'il est plus que jamais nécessaire de se projeter avec prudence, la municipalité poursuit ses axes de développement, notamment à travers le Plan de Référence Urbain qui oriente nos projets sur ces prochaines années. Certains sont initiés dès 2016.

Citons par exemple : le boulodrome, l'espace Jacques Brel, le terrain multi-sports couvert, le groupe scolaire Jean Zay, pour lesquels sont lancées des études préalables de faisabilité ou de programmation.



**évolution de l'épargne nette :
autofinancement des investissements**



INAUGURATION DES JARDINS MALLET-STEVENS

Les jardins Mallet-Stevens ouvrent leurs portes. En ce 23 avril, tous les Croisiens vont disposer d'un nouveau lieu de détente, de loisirs ou de promenade au cœur du quartier Beaumont, avenue Winston Churchill.

Cette ouverture est l'aboutissement d'un projet d'aménagement qui a occupé de nombreux mois. Il est le début d'une nouvelle offre proposée aux familles, habitants, associations, centres de loisirs, écoles... À chacun de se l'approprier et de s'adonner à des loisirs ou activités de plein air ! Le cadre et l'aménagement s'y prêtent volontiers. Avec deux plaines de jeux, des jardins thématiques, un théâtre de verdure, une future salle polyvalente, il est un lieu idéal. À la fois espace naturel et cadre de vie de qualité ! Écologie et biodiversité y trouvent largement leur place. Les découvertes seront nombreuses : allées fleuries, troncs d'arbres sculptés,

faune et flore aquatiques, plantes aromatiques, conseils pour cultiver... Jeux ou parcours ludiques et pédagogiques, jardins à thèmes, essences végétales variées et arbres remarquables ponctueront votre visite... Un parking végétalisé est attendant. Laissez-vous aller !

Qui est Robert Mallet-Stevens ?

Les jardins Mallet-Stevens portent le nom de l'architecte qui a conçu la Villa Cavrois, bâtiment emblématique, classé aux monuments historiques, situé à proximité. Robert Mallet-Stevens (1886-1945) est un architecte et designer français, issu de l'école spéciale d'architecture. Il fait partie du mouvement moderne. Il travaille pour l'industrie, le commerce, réalise des décors de films, des pavillons à l'exposition universelle de 1925. Il s'illustre avec la construction d'une villa pour le Comte de Noailles à Hyères, un ensemble d'ha-



bitations à Paris et la villa Cavrois à Croix. À la demande de Paul Cavrois, riche industriel roubaisien du textile, il réalise un bâtiment remarquable dont les maîtres mots sont luminosité, hygiène et confort. Il organise les volumes, prend en charge la décoration des espaces intérieurs et des jardins. La maison a été inaugurée en 1932 et classée en 1990.

PROGRAMME D'ANIMATIONS GRATUITES SAMEDI 23 AVRIL

Animations familiales de 11h à 17h réparties sur les 2 plaines de jeux :

- Jeux surdimensionnés : jeu de dame, jeu d'échec, la Meule (jeu ancien), Puissance 4
- Jeux anciens : jeu de la grenouille, le triangle, double chinois...
- Laboratoire de Merlin (l'après-midi) : un conteur propose 5 représentations de 20 minutes (18 enfants/représentation) à partir de 4 ans
- 1 sculpteur de ballons sur le thème de la nature
- 1 maquilleur enfants
- Parcours accrobranche avec 2 animateurs

Installés dans la futaie :

- une exposition intitulée « ÉQUILIBRE » par l'association « Mise à jour Aggioramento ».
- 5 artistes plasticiens, Claude HARCHIN, Fabrice LE BOTMEL, Didier MAJEWSKI, Diane TOESCA, Gilbert DEGRYSE commentent leurs travaux sur le bronze, le bois, la pierre, le papier de chine, les tissus. La sculptrice croisienne Bénédicte Dubar sera également présente.

DIMANCHE 24 AVRIL

Balade verte à travers Croix proposée par le comité de quartier Croix-Fer à Cheval. Elle vous fera traverser la résidence du parc, le parc de la mairie, le parc Barbieux, les jardins Mallet-Stevens.

Rendez-vous à 10h devant la pharmacie du parc (avenue de Jussieu). Durée 1h30.

Les Jardins Mallet-Stevens ferment leurs portes à 18h.





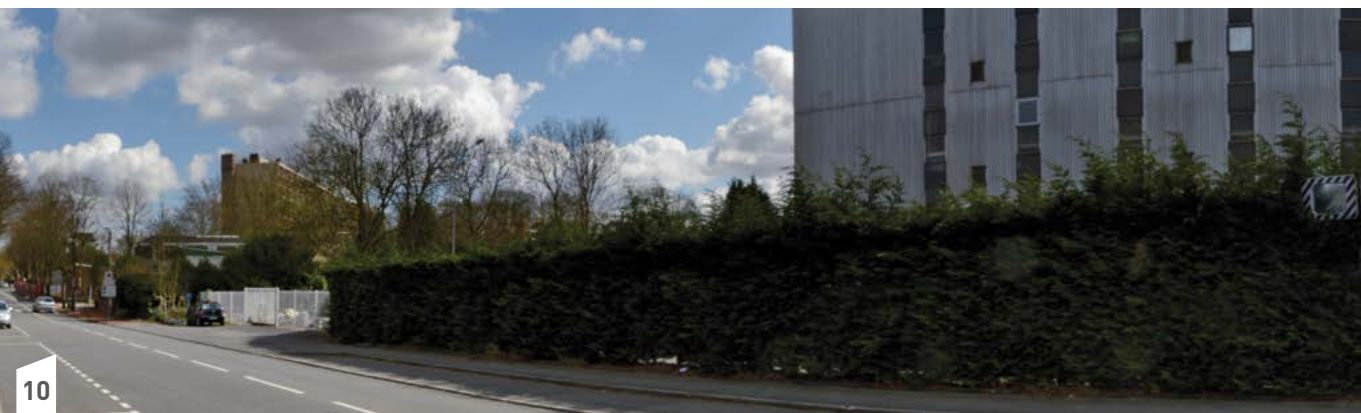
UN NOUVEAU QUARTIER

La reconversion du site des 3 Suisses, à cheval sur Villeneuve d'Ascq et Croix (limitrophe d'un côté, de l'avenue Le Nôtre, de l'autre, du canal) même s'il ne concerne qu'une petite partie du territoire croisien aura une incidence conséquente sur la vie de notre commune. Le secteur concerné est le site logistique des 3 Suisses dont l'activité a été transférée à Hem. La superficie libérée représente 12 hectares. Le projet, mené par le propriétaire Argosyn en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille et les villes de Villeneuve d'Ascq et Croix conduit à l'aménagement d'un éco quartier, moderne, attrayant, comprenant de nombreuses fonctionnalités.

UN NOUVEAU QUARTIER

Il s'agit d'un quartier durable proposant une offre d'habitats diversifiés, de locaux d'activités économiques et une offre commerciale en complémentarité avec celle existante dans le centre-ville de Croix et dans le quartier du Breucq. La densité immobilière a fait l'objet de nombreuses négociations. Au final, le projet devrait contenir 711 logements, 586 sur Villeneuve d'Ascq et 125 sur Croix. Dans ce nouveau quartier seront également édifiés des bureaux, un hôtel, deux résidences services, un groupe scolaire, une crèche privée... L'écologie y tient une place prépondérante. Des espaces publics de qualité, des allées piétonnes, une allée structurante et une place au cœur du quartier ainsi que des espaces verts dont une zone parc compléteront le projet. Ce réaménagement est lié, par ailleurs, directement au projet de requalification de la branche de Croix de la Marque et de ses abords ainsi que sa remise en eau. Une plus-value pour le territoire croisien, directement concerné ainsi que les immeubles qui y seront construits !

Afin de faire émerger un esprit de quartier, de stimuler le lien social et le développement de mutualisations, des espaces communs seront réservés, par exemple, du co-working, des usages collaboratifs ou des jardins partagés... Des mobilités douces et alternatives seront encouragées.





À L'ENTRÉE DE LA VILLE

VIGILANCE SUR LA CIRCULATION

Une seule route traversera le site alors que plusieurs entrées seront ouvertes depuis la rue Jean Jaurès. 1250 places de parking sont prévues dont un parking silo de 760 places. La question des flux de circulation et l'incidence de ces derniers sur les carrefours du Fer à Cheval, les carrefours du Sart (Villeneuve d'Ascq) et des Serres (Wasquehal) sont à l'ordre du jour. Régis Cauche, maire de Croix, a obtenu de la part de la Métropole Européenne de Lille un aménagement du carrefour croisien qui sera plus opérationnel, plus fluide et sécurisé.

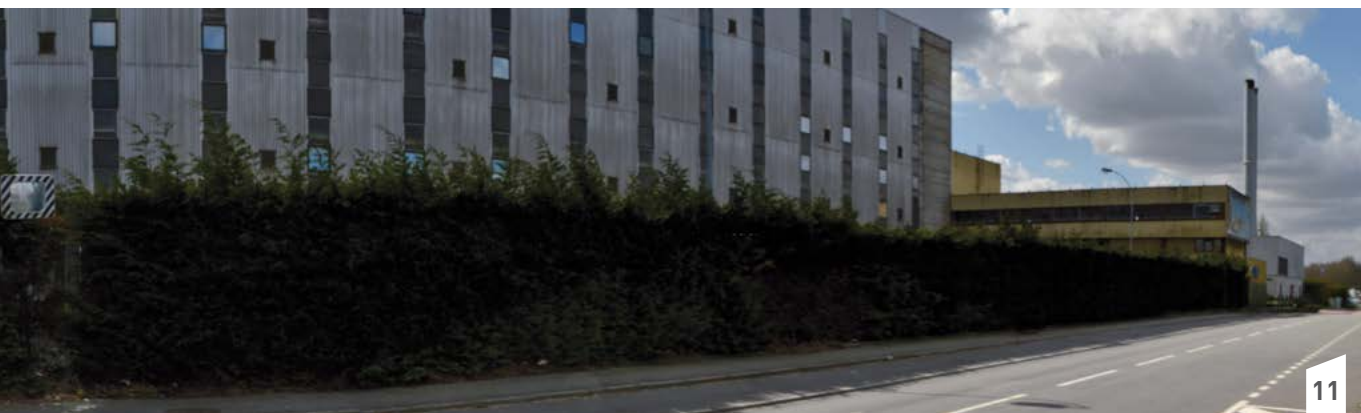
LE CALENDRIER ET LA CONCERTATION

Les travaux devraient probablement débuter en début 2018, les premiers logements devraient être livrés en 2020. D'ici là, le public pourra donner son avis lors d'une première enquête publique entre mi-juin et mi-juillet de cette année puis lors de l'enquête sur les permis d'aménager en janvier 2017 (nous reviendrons plus précisément sur ces dates).

LES REMARQUES

Compte tenu de l'importance du projet, Argosyn et la municipalité ont convié, dans un premier temps, les riverains et les commerçants concernés à une réunion publique en mars. Une délibération, votée lors du conseil municipal du 31 mars énonce, quant à elle, un certain nombre de remarques quant au stationnement, la hauteur des façades, les liaisons avec le centre de Croix, des préconisations en termes d'équipements sportifs ou culturels, l'adéquation de l'offre de logements à la typologie de la population, la complémentarité de l'offre commerciale nouvelle avec le commerce existant....

La municipalité et les services seront attentifs à l'évolution et la mise en œuvre du projet dont l'état d'avancement sera régulièrement présenté à travers les divers outils de communication de la ville.



UNE NOUVELLE
ADJOINTE

Le conseil municipal, lors de sa séance du 31 mars, a élu une nouvelle adjointe. Il s'agit de Fanny Block, jusqu'alors conseillère déléguée au développement durable. Sa délégation s'étoffera puisqu'elle prendra en charge aussi les espaces verts. Une façon d'alléger les missions de Valérie Six, devenue conseillère régionale en décembre dernier et de compléter de manière rationnelle le champ d'action de Fanny Block.

Elle confie : *« Je suis fière de la confiance qui m'est ainsi témoignée. Je suis aussi satisfaite car les missions sont complémentaires. Quand je mets en place la politique propreté, je suis vite confrontée à un problème d'espaces verts. Les deux sont liés. Si c'est la même personne qui gère les deux volets, ce sera plus facile. Les services interviendront en complémentarité. Je souhaite faire un travail qualitatif, toujours dans l'esprit du développement durable : optimiser le fleurissement, la verdure, les espaces naturels ; embellir la ville au sens large du terme ».*

Le conseil municipal compte 13 adjoints et 3 conseillers délégués parmi les 35 élus.



Le 20 mai 2015, la Fédération des PACT et la Fédération Nationale Habitat & Développement ont fusionné et lancé un nouveau mouvement : SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat. Les trois sièges métropolitains de l'association PACT Métropole Nord (Lille, Roubaix et Tourcoing) fusionnent en s'installant sur le site de l'ancien Palais des Métiers, rue Gustave Dubled. Les 180 salariés vont progressivement intégrer les locaux à la mi-avril et à la mi-mai.

Avec la fusion, le mouvement SOLIHA est plus solide et capable d'apporter plus de solutions aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se maintenir ou accéder à un logement compatible avec leurs ressources. Fort de 2700 salariés et de 3200 bénévoles au niveau national, SOLIHA est présent dans tous les territoires, métropolitains et ultramarins, urbains, périurbains et ruraux, aux côtés de ceux qui veulent améliorer les conditions d'habitat des populations défavorisées, fragiles et vulnérables et revitaliser les bourgs et quartiers dégradés.

La Fédération des PACT et la Fédération Nationale Habitat & Développement partagent des valeurs communes : l'engagement citoyen au service de l'intérêt général, la solidarité, le lien social, le respect de la personne, l'attention aux territoires et l'indépendance.

SOLIHA À CROIX



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE PREND UN NOUVEL ESSOR

En ce mois de mai 2016, la démocratie participative se dote d'un nouvel outil, une consultation numérique, dénommée cinquième quartier virtuel. L'objectif : ouvrir un nouveau mode de communication entre habitants et municipalité.

La méthode vient renforcer le principe de démocratie participative tel qu'il fonctionne depuis 2009 avec l'adoption du dispositif des conseils de quartier. Pour rappel, les quatre : Canal-Planche Épinoy, Centre -Saint-Martin, Beaumont-Barbieux, Saint-Pierre-Mackellerie constituent des espaces de concertation, d'écoute et d'échange. Ils se réunissent, trois fois par an, pour débattre de sujets d'intérêt général, relatifs à la vie de notre société comme les déplacements et la circulation dans la ville, la propreté urbaine ou le plan de référence urbain (PRU)... L'ensemble des idées est examiné avant qu'un avis unique soit formulé. Ce dernier est transmis au conseil municipal par la voix de Bernard Jouglet, Adjoint à la démocratie participative. Bravo à tous les membres de ces conseils qui participent régulièrement aux travaux !

DU NOUVEAU

Deux changements dans la méthodologie vont redynamiser la procédure. Tout d'abord, l'intervention d'un cabinet extérieur, spécialiste en la matière, Archeia, pour animer les débats dans ces instances qui continueront de se réunir selon le même rythme.

Deuxièmement, la possibilité pour le public internaute, le cinquième quartier virtuel, de se positionner sur la plateforme numérique, conçue à cet effet par la société Consultvox. Vous y accédez à l'adresse suivante :

ville-croix.consultvox.fr

LES PROCHAINES DATES

Les prochaines réunions des conseils se dérouleront les 18, 19, 25 et 26 mai à la Maison de la Mackellerie, 6 rue de Valmy à Croix. La plateforme sera ouverte dès le 11 mai.

Le thème retenu est : la ville numérique.

Vous pourrez retrouver l'actualité de la démocratie participative sur le site de la ville www.ville-croix.fr



Vous êtes ici : Accueil



Le mot du Maire

Chers Croisiens, Chers Concitoyens,

Avec l'équipe municipale, j'ai souhaité insuffler un nouvel élan à la démocratie participative et adjoindre une consultation numérique au dispositif des conseils de quartier existant.

Toujours plus proches des habitants et de leurs aspirations, nous voulons donner à chacun de vous la possibilité de donner son avis, de communiquer, d'être acteur dans sa ville et pour sa ville.

Cet espace est le vôtre !

Régis Cauche

ConsultVox, comment ça marche ?



Réagissez ou consultez les échanges

○ ● ○ ○



DE NOUVEAUX CRÉATEURS D'ENTREPRISE À CROIX

Comme chaque année, Valérie Six, adjointe au développement économique a invité les créateurs d'entreprise, récemment installés sur la commune à un petit déjeuner. L'objectif : permettre les présentations des uns et des autres, mieux connaître les activités respectives, évoquer les conditions d'installation, étendre les réseaux, répondre aux questions, diffuser des informations notamment sur les mesures d'accompagnement.

Étaient ainsi présents les représentants des enseignes suivantes : Victoria Relocation (assistance à la mobilité géographique), Peexy (communication digitale), Céline Fourmaintraux Couture sur Mesure (robes de mariées et tenues de soirée), Onzedixième (opticien), Pro Net (nettoyage courant des bâtiments), Kilukru (création de bijoux), Le Square (entre de remise en forme), Doma Stu-

dio (photographies), L'Artisan créateur (création de bijoux en corne), Yess'Com (personnalisation textile et objets publicitaires). Vous pouvez retrouver les coordonnées complètes sur le site de la ville : **www.ville-croix.fr**.

Le service économique, présent lors de cette rencontre, soutient les initiatives nouvelles tout au long de l'année ou oriente les demandeurs vers les structures d'aides adéquates. Ce petit-déjeuner, « *c'est l'occasion, pour chacun, de partager son retour d'expérience en tant que jeune créateur et présenter son savoir-faire* » explique Valérie Six. On compte, en moyenne par an à Croix, une trentaine de créations (comprenant les auto-entrepreneurs) dans des domaines très variés : artisanat, professions libérales, commerces et activités tertiaires.



LES MARCHÉS ANIMENT LA VILLE !

La ville de Croix compte deux marchés : celui du centre-ville (mercredi et samedi) et celui de Saint-Pierre (mardi, vendredi et dimanche). La centaine de commerçants partage le même objectif : répondre aux attentes du public en variant les plaisirs et en lui proposant, au cours de l'année, diverses animations. Pour les visiteurs, ce sont autant d'occasions de faire les courses et de participer à la vie de la commune. Aujourd'hui, les marchés s'animent et évoluent pour satisfaire toutes vos envies !

LES NOUVEAUTÉS SUR VOS MARCHÉS

Un « carré bio » sur le marché du centre Les 2^e et 4^e samedis du mois

Depuis le 12 mars, des producteurs locaux, artisans et commerçants proposent des produits issus de l'agriculture biologique. Ils sont facilement identifiables puisqu'ils sont regroupés dans un « carré bio » matérialisé par des ballots de paille. Fromages frais affinés, yaourts, pains, sirops et confitures, maraîcher, cafés du terroir, cosmétiques bio à base de lait d'ânesse... ces produits complètent l'offre habituelle et évolueront au gré des saisons.

Un « carré aux fleurs » sur le marché Saint-Pierre Les 1^{er} et 3^e dimanches du mois

Depuis début avril sur votre marché Saint-Pierre, retrouvez un grand choix de fleurs et de plantes à massif dans un espace dédié : le « carré aux fleurs ».

LES ANIMATIONS

Outre l'opération de distribution de 2000 cabas « mon marché, je l'adore » menée par la commune chaque année sur les marchés, le groupe Géraud (gestionnaire des marchés à Croix) organise la **2^e édition de la Fête Internationale des Marchés, du 13 au 29 mai**.

Organisée dans une vingtaine de pays par les principaux gestionnaires de marchés, cette fête a pour but de mettre en avant la qualité et la convivialité des marchés en fédérant le plus grand nombre autour d'opérations diverses. Sur vos marchés à Croix (au centre et à Saint-Pierre), Géraud met en place un concours culinaire. Les participants seront invités à déposer leur recette, faite à base de produits issus des marchés, sur les sites

www.marchesdecroix.fr et
www.ville-croix.fr.

Retrouvez prochainement les modalités du concours sur ces deux sites.



LA SANTÉ, ON Y « CROIX » !



APRÈS LE LOUVRE-LENS : ARQUES !



FORMEZ-VOUS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



DEVENEZ BÉNÉVOLE !



Du 19 au 22 avril, les classes maternelles et élémentaires se donneront rendez-vous à la 24^e « semaine santé ». Les élèves accompagnés de leurs enseignants découvriront au centre culturel Jacques Brel l'exposition de leurs travaux illustrant les thématiques liées à la santé comme le monde des microbes, l'environnement et la santé, les accidents domestiques. La « semaine santé » s'achève par une matinée ouverte au grand public, **le samedi 23 avril (9h à 13h)** avec différents partenaires (que vous pouvez retrouver sur notre site). Venez nombreux !

Chaque année, la ville organise le traditionnel voyage des aînés destiné aux croisiens de 60 ans et plus. Dans une ambiance conviviale et festive, nos aînés partent à la découverte d'un lieu culturel de la région. Cette année, direction Arques. Au programme : visite de la cristallerie et déjeuner dansant dans un restaurant à Licques. Les inscriptions sont ouvertes du 12 au 23 avril au CCAS, de 8h30 à 11h30 (du mardi au samedi). Munissez vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Le bulletin d'inscription est également disponible sur www.ville-croix.fr - Tél : 03 20 27 04 69

De nombreux Français souhaitent connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Les institutionnels ont donc organisé des séances d'initiation gratuites de 2 heures. Le Centre Français de Secourisme du Nord, présidé par Georges Lecomte, a déjà organisé quatre sessions. Si vous souhaitez vous former aux gestes qui sauvent, le CFS Nord propose, toute l'année, une formation de base aux premiers secours. À Croix, elle se déroule les samedis ou dimanches, de 9h à 17h. Informations et inscriptions : **CFS Nord - tél : 09 50 53 56 62**
Email : forma.cfscroix@free.fr

Venez partager vos loisirs et permettre aux personnes âgées de la résidence Les Ogiers d'avoir accès à des espaces de rencontre et de convivialité en les accompagnant lors de sorties, d'activités manuelles, pour faire leurs courses... Si vous êtes disponible et souhaitez égayer la vie des résidents, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Karine NAGEL, présidente de l'association « Bien-être aux Ogiers », qui est aussi l'animatrice de la résidence.
177, rue des Ogiers Tél : 03 28 33 41 10 /
Email: anim.ehpad@orange.fr



LA MUSIQUE, L'ALLIÉE DES T.A.P.

La municipalité est soucieuse de proposer aux familles des activités complémentaires de qualité à l'école, participant ainsi à l'épanouissement et à la citoyenneté des enfants.

Dans le cadre des Temps d'Activités Péricolaires (T.A.P.), elle a ainsi missionné l'équipe pédagogique du conservatoire de musique pour faire de ces accueils un moment éducatif et culturel à part entière.

L'atelier « Chœur en scène »* créé en 2014 et accessible aux enfants et pré-ados âgés de 8 à 11 ans (sans solfège) est également proposé dans les T.A.P. d'1h30. Les enfants sont encadrés par Valérie Poivre-Delahaye, chef de chœur et Valérie Serwatka, accompagnatrice au piano. Elles prennent soin d'adapter cet atelier en fonction des âges. Au-delà de la voix, les petits choristes abordent le mouvement, la gestion de l'espace et l'expression scénique. L'objectif est de favoriser les échanges tout en s'appuyant sur l'autre pour pouvoir progresser. En travaillant sur la durée et au fil des vocalises, l'enfant entre dans une histoire dont il devient l'acteur. L'épanouissement artistique et l'éveil des enfants sont au cœur de cet atelier musical.

« Dans le cadre du projet éducatif territorial, le conservatoire communal s'inscrit dans une politique d'ouverture culturelle pour tous les élèves des écoles élémentaires inscrits aux TAP. Cette collaboration contribue à développer la créativité et l'expression des émotions ».

Arnould Vanderstuyf,
Adjoint délégué à l'enseignement, à la vie scolaire et à la restauration

L'atelier d'expression libre « Chœur en scène » (atelier permanent et dans le cadre des T.A.P.) se déroule au centre culturel Jacques Brel, salle Henri Block (137, rue JB Delescluse).

Pour le cours permanent, deux sessions sont proposées tous les mercredis en fonction de l'âge : de 16h30 à 17h15 pour les 8/9 ans et de 17h15 à 18h pour les 10/11 ans.

Infos & inscriptions :

Conservatoire de Croix

27, rue Jean Jaurès

Directrice - Virginie Rousset

Tél : 03 20 98 06 07

Horaires du Secrétariat : du lundi au vendredi de 16h15-18h30

Mercredi de 9h-11h30 et 14h30-18h30 / Samedi de 9h30-11h30

(fermé pendant les vacances scolaires)

**sous réserve d'acquiescement des droits d'inscription auprès du conservatoire*

Chœur en Scène
Enfants / pré-ados

Ouvert à tous - pas de sélection - pas d'audition - pas de solfège
Infos au Conservatoire au 03 20 98 06 07

CONSERVATOIRE Croix
à l'apprentissage communautaire



LA DÉCHETS'TRI MOBILE

CIT'EAZEN, L'APPLI DÉDIÉE À LA PROPRETÉ

Afin de compléter son dispositif, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Esterra ont mis en place des déchetteries mobiles dans quelques villes de l'agglomération, de mars à novembre. Attention, à Croix, celle-ci se situe **allée des Tilleuls (derrière le Palais des Métiers)** et non sur le parking des 3 Suisses comme l'indique le document de la MEL, distribué dans les boîtes aux lettres. Cette déchetterie sera ouverte les dimanches 17 avril, 22 mai, 19 juin, 17 juillet, 21 août, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, de 10h à 13h.

Les déchets acceptés sont : le textile, les bouchons plastiques, les déchets verts, le mobilier, les déchets volumineux ou issus du bricolage familial, les déchets d'équipement électrique et électronique, les déchets diffus spécifiques. Sont refusés : l'amiante-ciment, les souches, les pneumatiques, bouteilles de gaz, les gravats.

La déchetterie mobile est réservée aux particuliers sur présentation du Pass déchetterie. Sont nécessaires pour l'obtenir : le formulaire, disponible aussi sur le site internet de la MEL, un justificatif de domicile ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité.

Croix, ville propre et innovante : les deux postulats sont regroupés autour de la mise en œuvre de la nouvelle application pour smart phone dédiée à la propreté. Après consultation, la ville a retenu l'offre développée par la société Cofely Ineo qui propose l'application cit'eazen.

Le processus est simple.

Vous téléchargez sur votre téléphone l'application qui vous permettra, en 3 clics, de signaler un incident, de manière positive et à tout moment : par exemple, un dépôt sauvage de déchets, une poubelle non ramassée... au moyen d'une photographie. Plus besoin de se déplacer en mairie ou de chercher à joindre un interlocuteur ! Utilisez l'application en téléchargement gratuit sur l'Apple Store et sur Google Play. Les services municipaux, avertis facilement et instantanément pourront alors agir au mieux. Et vous serez tenu au courant du suivi. Ainsi, habitants et services participent conjointement à l'amélioration du cadre de vie et à la propreté de la ville. Le procédé, en place de manière expérimentale depuis janvier, compte ses adeptes. Rejoignez-les !





LA ZONE BLEUE

La municipalit  a d cider d' tendre cette ann e sa « zone bleue » dans les secteurs « mairie » et « Planche  pinoy ». Ce mode de stationnement permettra de conserver le dynamisme et l'attractivit  de ces quartiers en les lib rant des « voitures ventouses ». Les travaux de signalisation, pour rep rer les nouvelles zones concern es, ont d but  en mars et s'ach veront d but juin. Ils sont pr vus en quatre temps : rues de la Gare, Voltaire, Dubled, N grier, de la Pannerie, de l'Ouest, Vauban / Boulevard Zola, Avenue des Deux Moulins, Place des Martyrs, contour St-Martin, rues Schoelcher, Ghesquiere, E.Guillaume, Gambetta, Louise Michel, de la Fonderie / Avenue du G n ral de Gaulle, Place de la R publique, Impasse Pluquet, rues de la Duqueniere, Jean Jaur s, de la Centenaire, de la Chasse, du D vouement, de Strasbourg, Berthelot, Perrin / rues Holden (vers la Planche  pinoy), du Mar chal de Lattre de Tassigny. Ils durent une quinzaine de

jours pour chacun des quatre secteurs en fonction des conditions climatiques. Des panneaux de signalisation indiqueront ces zones et elles seront mat rialis es au sol par une peinture bleue. La dur e de stationnement est limit e   1h30. Peuvent s'y garer les automobilistes qui poss dent un disque bleu et les r sidents des zones concern es disposant d'une vignette (20  /an). La police municipale veillera au respect de la r glementation. Apr s une p riode de sensibilisation d'une dizaine de jours, viendra la phase r pressive pour ceux qui seront en infraction. Il en co tera 17   pour un d passement de la dur e de stationnement ou une absence de disque. Les disques bleus sont disponibles au commissariat,   l'accueil de la mairie et chez les commer ants. Les vignettes sont   retirer en mairie tous les vendredis apr s-midi ou le premier et dernier samedi de chaque mois. **Toutes les informations sur www.ville-croix.fr.**

**ZONE BLEUE
PASS R SIDENT
2016**
Immatriculation du v hicule

Ville de **Croix**
Engageons l'avenir



ROSELYNE QUÉNOI, FIGURE EMBLÉMATIQUE

Pas facile de reprendre le flambeau d'une association après une présidence de 30 années ! Il faut dire qu'étant secrétaire adjointe de l'Amicale pour le Don du Sang de Croix de 1989 à 2003, Roselyne Quénoi est bien rodée. C'est donc en 2003 qu'elle reprend les rênes de l'association en s'impliquant de toute son énergie. Mettre du cœur à l'ouvrage, c'est dans sa nature. Après avoir travaillé 10 ans dans une maison de confection puis 33 ans au sein de la résidence Van Gogh à Croix, Roselyne Quénoi sait ce qu'est aider les autres. Entourée d'une vingtaine de bénévoles, dont son mari Philippe, elle organise pour la première fois une collecte par mois cette année. Il en faut de l'énergie pour installer affiches, banderoles et fléchages sur la commune, distribuer des tracts, organiser des animations...

Si l'Amicale pour le Don du Sang de Croix existe depuis 43 ans, c'est aussi grâce à l'implication des bénévoles dans la communication de l'association et à la quarantaine de membres bien-faiteurs qui cotise chaque année pour sa pérennité. Rares sont ceux qui ne connaissent pas l'Amicale pour le Don du Sang de Croix car elle apporte sa contribution à différentes manifestations communales, qu'elles soient culturelles, sportives ou solidaires, comme le Téléthon. Le 20 février dernier par exemple, l'association organisait son loto familial qui rassemble une centaine de personnes de toutes générations confondues et il n'y a jamais de perdants ! Grâce aux dons, l'association peut remettre à chacun un petit cadeau. Bien au-delà des animations, il faut savoir que donner son sang, c'est aider les autres. Il faut 5 dons pour sauver 1 vie. La transfusion sanguine peut s'avérer vitale dans le traitement de certaines maladies. Alors... « Et si cette année, j'y allais, je donnais ? » (slogan de l'Amicale pour l'année 2016)

Infos & contact :

- Collectes le 23/04 de 8h30 à 12h30 (salle Dedecker) & le 13/05 de 10h à 13h et 15h à 19h (salle Block) (toutes les dates sur www.ville-croix.fr) / Pensez à laisser passer 8 semaines entre chaque don.
- Roselyne Quénoi : 03 20 36 54 22 / dondusangdecroix59@orange.fr
- Site web : <http://perso.numericable.fr/adsbcroix/topic/index.html>



SPORT ADAPTÉ AU STADE SEIGNEUR

L'Iris Club de Croix a accueilli, en février, la troisième étape du championnat régional de sport adapté au complexe Henri Seigneur. Alexandre Steux, éducateur à l'Iris depuis huit ans où il a en charge à la fois les U 16 et la formation des gardiens et, où il était, il y a peu de temps encore, gardien remplaçant de l'équipe de CFA, est le chef d'orchestre de cette manifestation. Il est soutenu en cela par le club, la ville et, bien sûr, la ligue régionale. Par ailleurs, professeur APAS (activités physiques adaptées et santé) à l'institut des Tourelles à Anzin, il sait de quoi il parle ! Cette compétition, née il y a cinq ans, connaît un succès grandissant. Ainsi, on dénombrait, cette fois, 300 jeunes, issus de quatorze établissements pour la catégorie des 12-15 ans et dix pour les 16-20 ans.

Ces plateaux servent aussi de détection et les meilleurs joueurs sont dirigés vers le Pôle Espoirs de Reims. Il existe aussi

deux pôles régionaux dans le Nord, l'un au Portel, l'autre à Croix. La structure croisienne accueille régulièrement 14 jeunes. Championnat de France et championnat du monde sont en ligne de mire. L'année dernière, l'équipe nationale qui compte quatre joueurs de la région a ainsi terminé troisième aux Global Games (championnats du monde du sport adapté) en Équateur. « *Ce sont des moments riches humainement. Ces jeunes sont des sportifs de haut niveau qui réussissent des performances incroyables* » confie Alexandre Steux. Le rendez-vous est fixé, en 2016, en Australie.

Ces initiatives associent objectifs sportifs et travail éducatif : « *Ces actions permettent l'épanouissement de ceux qui, malheureusement, portent un handicap. Le club, et en particulier Alexandre Steux, démontrent, là, un engagement fort et efficace de solidarité* » souligne Thérèse Deprez Lefebvre, Adjointe aux sports.



CARDIO TRAINING AQUATIQUE

C'est nouveau à la piscine. À partir du mois de mai, l'équipe de la piscine municipale proposera une nouvelle animation durant les séances publiques : « le cardio-training aquatique ».

Cette discipline est constituée de l'enchaînement de différents exercices sur des postes multiples (trampoline aquatique, aquabike, step aquatique, haltères aquatiques, ...) et se pratique au petit bassin. Les exercices sont rythmés par la musique et sont de courte durée (1 à 2 mn par atelier).

À chaque fin de séquence, les personnes changent d'atelier. La durée de la séance est de 45 mn. Deux séances sont prévues : mardi de 19h45 à 20h30, le jeudi de 12h30 à 13h15.

PLACE AUX JEUNES

challenges sportifs et scène ouverte

LE 7 MAI 2016

UNE NOUVELLE FÊTE POUR LA JEUNESSE

Une nouvelle journée festive est organisée : place aux jeunes ! Elle aura lieu le samedi 7 mai.

Il s'agit tout à la fois d'une manifestation culturelle, sportive et familiale.

« En organisant cette journée de la jeunesse, nous souhaitons valoriser les jeunes, mettre en valeur ce qu'ils savent faire, favoriser l'émergence de talents. En même temps, nous présenterons tous les dispositifs d'accompagnement afin qu'ils soient utiles au plus grand nombre », explique Catherine Laveissière, adjointe déléguée à la jeunesse.

LA JOURNÉE S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS TEMPS FORTS :

- de 9h à 16h : **tournois sportifs** (football, tennis de table, basket et pétanque) pour les 11-16 ans au centre sportif Henri Seigneur où, par ailleurs, des jeux gonflables, des animations, des possibilités de restauration seront à la disposition des familles. Pour y participer, inscrivez-vous auprès du service jeunesse de la ville (rue Victor Schoelcher / Tél : 03 20 66 20 68).

- de 17h à 18h30 : **forum d'information** et présentation des différents dispositifs de la ville et de ses partenaires à destination des jeunes de 11 à 25 ans : services jeunesse, médiation, sports, collège Boris Vian, mission locale, comité local d'aide aux projets, M.J.C./centre social, clubs sportifs...

Salle G.Dedecker
23, rue Jean Jaurès
Entrée libre

- de 19h30 à 22h30 : **festival des jeunes talents** en partenariat avec le centre social de l'Orée du Golf de Wasquehal. Musique, chant, magie, sketch en tout genre... faites-nous partager VOTRE talent sur scène ! Attention, les places sont limitées. 10 passages d'artiste en devenir sont programmés. Inscrivez-vous auprès du service jeunesse !

Salle G.Dedecker
P.a.f. : 2 €

Toutes les infos bientôt sur www.ville-croix.fr



THÉÂTRE

Dimanche 24 avril à 17h

« J'AI UN ARBRE DANS MON CŒUR »

Par La Cie « Sens Ascensionnels » (dès 3 ans)
Spectacle mêlant dessins animés, jeux et objets manipulés (35 min)



8 €
3,5 €

03 20 26 26 84
lamanivelle.info@orange.fr

Du vendredi 6 au dimanche 8 mai

« LE ROI LEAR »

Création théâtrale du
Labo Création de la Fabrique à Vent



03 20 72 42 12
www.mjcroix.com

Vendredi 6 et samedi 7 mai à 20h30

« 6° ART »

Par la Cie « 6° art »



06 46 59 28 43

ÉVÈNEMENTS

Samedi 23 avril de 9h à 13h

SEMAINE SANTÉ



gratuit

Samedi 23 avril

OUVERTURE DES JARDINS MALLET-STEVENSON



gratuit

Samedi 23 avril de 9h à 13h

COLLECTE DE SANG PAR L'AMICALE POUR LE
DON DU SANG BÉNÉVOLE DE CROIX



Dimanche 24 avril à 10h30

JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Rassemblement à 10h15



Lundi 25 avril de 14h à 16h30

QUIZZ DE CULTURE GÉNÉRALE

« MONEY, MONEY »

organisé par l'animatrice de la résidence Van
Gogh (+50 ans)



gratuit
sur reserv.

03 20 36 91 34



Jeudi 28 avril de 9h à 16h
FORUM 45 ANS ET PLUS



Samedi 30 avril à 15h30
1^{er} FESTIVAL SCÈNES OUVERTES
HIP HOP, SLAM, GRAFF



Dimanche 1^{er} mai de 8h à 16h
BROCANTE PAR L'ASSOCIATION R'ÉVEIL
 Avenue Hannart et environs

Jeudi 5 mai de 8h à 18h
BROCANTE PAR LE COMITÉ DE QUARTIER
CROIX-CENTRE
 Rue Victor Hugo et environs

Dimanche 8 mai à 10h30
71^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
 Rassemblement à 10h15
 Cimetière communal
 Entrée par la rue Louis Brodel

Du mardi 10 au mardi 18 mai
EXPOSITION « L'ART ET LA MANIÈRE »
 Exposition des créations des adhérents participant aux ateliers d'arts créatifs



Vendredi 13 mai de 10h à 13h / 15h à 19h
COLLECTE DE SANG PAR L'AMICALE POUR LE
DON DU SANG BÉNÉVOLE DE CROIX



Samedi 21 mai de 10h à 16h
EXPOSITION « LES LOISIRS D'ANTAN »
 Par l'association Générations Complices



Samedi 21 mai de 14h30 à 18h30
FÊTE DU JEU
Les moins de 8 ans doivent être accompagnés



Dimanche 22 mai de 16h à 21h
BAL TANGO
 Par l'association Tango ? Tango !



Jeudi 26 mai à 18h30

« CAFÉ LITTÉRAIRE »
 Par le réseau Bibliothèque Pour Tous



Dimanche 29 mai à 10h30
COMMÉMORATION DE LA FIN
DE LA BATAILLE DE VERDUN
 Rassemblement à 10h15
 Cimetière communal
 Entrée par la rue de l'Égalité

Samedi 4 juin de 9h à 11h30
PORTES-OUVERTES DU CONSERVATOIRE
« LA CHASSE AUX SONS »



MUSIQUE

Jeudi 28 avril à 19h
CONCERT DU STAVANGER BRASS BAND
 Réservation obligatoire



Samedi 28 mai dès 20h
7^e TRIBUTE FEST



Centre Culturel
Jacques Brel
 137, rue Delescluse



Salle Henri Block
 137, rue Delescluse
 (attaché à la salle Brel)



MJC / Centre Social
 93, rue Jean Jaurès



Conservatoire
 27, rue Jean Jaurès



Église Saint-Martin
 Contour Saint-Martin



Salle Gustave Dedecker
 23, rue Jean Jaurès



Place des Martyrs
 (grand-place)



FORUM EMPLOI 45 ANS ET +

La ville de Croix, le GIP AGIRE (Maison de l'Emploi du Val de Marque), en partenariat avec Pôle Emploi et Métropole Européenne de Lille, organise la 9^e édition du Forum Emploi 45 ans et plus, **le jeudi 28 avril**. L'objectif : favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics séniors (hommes et femmes de 45 ans et plus). Le Forum, c'est plus de 200 postes à pourvoir, tous secteurs d'activités confondus, des conseils pour parfaire sa candidature, des simulations d'entretiens...

Entrée gratuite de 9h à 16h
Salle Dedecker - 23, rue Jean Jaurès

7^e TRIBUTE FEST

Cette année encore, les férus de musiques rock / métal se retrouveront au Tribute Fest organisé par l'association croisienne « Rock Fort Society », **le samedi 28 mai**. Cette 7^e édition du Tribute Fest sera l'occasion de saluer une légende du rock en la personne de Lemmy Kilmister, leader du groupe de metal Motörhead (mort fin 2015) et deux de ses amis proches : Slash et Dave Grohl.

Programme : Snake's Illusion (Guns, VR, Slash snakepit), Hell's Heimer (Motorhead) et Foo (Foo Fighters).

Entrée gratuite - dès 20h
Petite restauration sur place
Infos au 06 20 79 56 69



PORTES-OUVERTES DU CONSERVATOIRE

Les portes-ouvertes du conservatoire sont l'occasion de découvrir l'établissement et de parcourir les différentes salles de cours. N'hésitez pas à pousser les portes du conservatoire **le samedi 4 juin de 9h à 11h30** pour connaître la diversité des enseignements et des formations proposés selon l'âge et les envies de chacun. Vous pourrez également obtenir tous les renseignements concernant les inscriptions, les tarifs et le cursus. Les enfants, ouvrez bien vos yeux et vos oreilles... Vous partirez à la « chasse aux sons ». Un trésor est à débusquer à la fin du parcours.

Conservatoire de Croix, 27, rue Jean Jaurès
Tél : 03 20 98 06 07

LE STAVANGER BRASS BAND

Le Stavanger Brass Band est une fanfare qui a gagné neuf fois le titre de Champion National de Norvège. Le 30 avril, il participera au championnat européen à Lille, organisé notamment par la Confédération Musicale de France. En attendant, le Stavanger Brass Band a décidé de s'installer à Croix le temps des répétitions avant le jour J. Il profitera de son passage au conservatoire **le 28 avril** pour proposer un concert **à 19h**. La première partie du concert sera dédiée à l'ensemble de cuivres des élèves des classes des conservatoires de Croix et La Madeleine créé pour l'occasion. Conservatoire de Croix (salle Debussy)
Réservations au service Culture : 03 20 28 52 17
ou reservation@ville-croix.fr

Cette page permet aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix et dans le respect des personnes, sous leur seule responsabilité. La rédaction du magazine n'intervient, en aucun cas, dans le contenu du texte de l'auteur.

LIBRE EXPRESSION



Il y a deux ans, l'équipe municipale a lancé une grande réflexion sur l'aménagement de la ville pour les 15 ans à venir. Elle a abouti à la rédaction d'un PRU, Plan de Référence Urbain cohérent, fil d'Ariane qui nous mènera à notre cadre de vie futur. La situation financière de la ville offre désormais un contexte favorable à la programmation de ces beaux projets d'investissement. La modération des indemnités de vos élus, en cohérence avec la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et la restructuration des emprunts toxiques nous ont permis de recouvrer des marges de manœuvre financières. C'est aussi dans cet esprit et pour accompagner ces mesures que Monsieur le Maire et moi-même avons décidé de modérer nos indemnités. Titulaires d'un mandat départemental pour l'un, régional pour l'autre, nous sommes pleinement mobilisés pour que notre ville demeure un acteur reconnu de ces territoires. Il est donc temps de s'engager avec détermination sur la voie de ce Plan de Référence Urbain. La Cohérence est bien le maître mot de nos actions.

Valérie Six, première adjointe, conseillère métropolitaine, conseillère régionale



La Ville de Croix a souscrit de nouveaux emprunts afin de payer la facture de la négociation des prêts toxiques : 11 millions d'euros. La Ville de Croix revient au même niveau d'endettement qu'en 2008 (24 millions). Lors du conseil municipal du 25 Février, notre groupe de 5 élus s'est abstenu. Pourquoi ? Comment voter un prêt sans l'avoir en mains ? Impossible de voter favorablement, aucun contrat de prêt dans la délibération présentée. Apparemment, la majorité n'a pas tiré les leçons du passé. Dans ce dossier, nous engageons la ville pour 13 ans. Le plan de rénovation urbain : le coût de l'étude : 300.000 €. Un constat : des investissements très lourds sur plusieurs années sans en connaître les frais de fonctionnement ! Pour notre groupe, la priorité est la baisse des taxes locales. Le taux actuel de 36% est l'un des plus élevés de la Métropole. Pendant la campagne électorale, nous avons proposé de passer de 36% à 30% en un mandat. C'est possible à condition de le vouloir et la détermination à réaliser des ECONOMIES !

André HIBON, Président du groupe Croix pour Tous, conseiller métropolitain, conseiller municipal



Avec la présentation du PRU et du budget, la majorité a annoncé ses priorités pour 2016. Côté investissements, cela s'oriente fortement vers le sport (boulodrome et terrain multisport au stade Henri Seigneur) plutôt que vers l'action culturelle ou la réhabilitation des quartiers St Pierre et Mackellerie. Il semble que ces sujets doivent attendre, dommage... Côté finances, nous pouvons saluer le refinancement de l'emprunt toxique Dexia qui assainit les finances de la ville grâce à un important concours (6M€ sur 13 ans) de l'état. Nous pouvons également nous réjouir de la baisse annoncée du taux de la taxe d'habitation : il était temps que la municipalité revienne sur un niveau d'impôts prohibitif. Nous resterons cependant vigilants sur les projets annoncés de revue des abattements s'appliquant à cet impôt ainsi qu'à la révision des tarifs des services fournis aux croisiens (application 2017). Il ne s'agirait pas de reprendre d'une main ce qui est justement rendu de l'autre.

Les élus du groupe Croix Autrement. - www.croix-autrement.fr

PLACE AUX JEUNES

challenges sportifs et scène ouverte

LE 7 MAI 2016

9H - 23H



11-16 ANS
STADE H. SEIGNEUR



11-25 ANS
SALLE G. DEDECKER

+ Stands d'information | Programme & Inscriptions → ville-croix.fr



AFER, DÉFENSEUR DE L'ÉPARGNANT



Fonds Garanti en Euros
3,05 %
net en 2015
hors PS

afer
CORRESPONDANT

REJOIGNEZ
les 720 000
adhérents
AFER !

Contact :
Cabinet DUTILLEUL Père et Fils
40 Rue du Professeur Perrin - CROIX
03 20 72 02 40
dutilleul-xavier@aviva-assurances.com

n°orias 10057431



Assurance Santé



Pour une
1^{ère} souscription
du 01/04 au 30/06/2016
3 MOIS
GRATUITSTM
Un mois par an
pendant 2 ans sur
votre cotisation santé

FORUM 45 ANS ET +



Orientation
Formation
Offres d'emploi

Apportez
vos
CV



JEUDI 28 AVRIL - DE 9H À 16H
SALLE DEDECKER, 23 RUE JEAN JAURES - 59170 CROIX

POUR PLUS D'INFOS >> WWW.FORUM-EMPLOI-SENIORS.FR



TRIBUTE FEST 7

Lemmy & Friends
ENTRÉE GRATUITE

Foo Fighters
par FOO (Narbonne)

motorhead
par HELL'S HEIMER (Normandie)

VELVET BRAWL
par SNAKE'S ILLUSION (Paris)

SAMEDI 28 MAI 2016 À 19H30
SALLE J. BREL À CROIX (RUE DELESCLOSE)
ENTRÉE GRATUITE - PETITE RESTAURATION - INFOS AU 06 20 79 56 69

Croix
Espérance Croix

STAVANGER BRASS BAND

JEUDI 28 AVRIL À 19H30
SALLE DEBUSSY

À l'occasion du Championnat Européen de Brass Band (du 23 avril au 1^{er} mai 2016 sur la métropole Lilloise), le Stavanger Brass Band (de Norvège) se produira hors championnat le 28 avril 2016 à 19h30, salle Debussy (27, rue Jean Jaurès).

En 1^{ère} partie : l'ensemble de cuivres des Conservatoires de La Madeleine et Croix.



Informations et réservations au 03 20 28 56 17 - reservation@ville-croix.fr



Semaine Santé

Samedi 23 avril 2016

de 9h à 13h - salle H. Block (157, rue Delescluse à Croix)



Participez à la Semaine Santé
Espaces Prévention, Gourmandise, Information...
Entrée libre. Pour plus d'informations :
03 20 28 52 37 - corinnecavens@ville-croix.fr

